

# Avis d'orientation

## Enseignement secondaire classique

### Toutes les classes

Tous les ans, sauf en classe de 1<sup>ère</sup>, le conseil de classe décide de la promotion à la classe suivante (décision de promotion dans le bulletin de fin d'année scolaire)

Préalablement à toute décision d'orientation ou de réorientation, le régent ou un autre membre du conseil de classe porte les projets scolaires et professionnels de l'élève à la connaissance du conseil de classe

### 7C

3<sup>e</sup> trim.

**Avis d'orientation du conseil de classe**

### 4C

2<sup>e</sup> trim.

ou

2<sup>e</sup> sem.

ou

Début  
3<sup>e</sup> trim.

Le régent organise une réunion d'information pour les parents d'élèves sur les différentes voies de formation possibles

3<sup>e</sup> trim.

**Avis d'orientation du conseil de classe**

Le conseil de classe détermine les voies de formation auxquelles est admis l'élève et précise éventuellement celles qu'il conseille ou déconseille